

## Cérémonie des vœux



Cérémonie des vœux

### Cérémonie des vœux à Mirande

La cérémonie des vœux de la Ville de Mirande, du SIDEAU, du CIAS, de l'Office de tourisme et de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne s'est tenue vendredi 23 janvier 2026 à la Salle André Beaudran, devant une assistance particulièrement nombreuse. Élus, agents des collectivités, représentants associatifs et partenaires institutionnels ont répondu largement présents, confirmant l'intérêt porté aux actions menées sur le territoire.

Autour de Patrick Fanton, Maire de Mirande et Président de l'intercommunalité, étaient notamment présents Jean-René Cazeneuve, député du Gers, Marie-Thérèse Saint-Jeannet représentant le sénateur Alain Duffourg, Éric Cadoré, conseiller régional représentant la présidente Carole Delga, Jean-Luc Yelma, conseiller régional ainsi que Francis Dupouey, conseiller départemental.

La séquence officielle a débuté par l'intervention de Jean-Pierre Lamothe, Président du SIDEAU, qui a rappelé les investissements engagés pour la modernisation des réseaux d'eau potable, tout en évoquant les chantiers structurants à venir, notamment la rénovation de la station d'épuration. Il a indiqué qu'il ne souhaitait pas solliciter un nouveau mandat.

Dans un discours marqué par l'approche de la fin de son mandat, Patrick Fanton a ensuite dressé un bilan des actions conduites en 2025, tenant compte de la réserve électorale. Pour le CCAS, il a souligné la poursuite des travaux à la Résidence Lézian, avec l'installation d'une climatisation réversible intégralement financée par la CARSAT, améliorant le confort des résidents tout en réduisant la consommation énergétique.

Du côté de la commune, plusieurs réalisations ont été mises en avant : l'achèvement de la restructuration de la place Adrien-Perez, les travaux en cours au stade municipal avec la création d'un dojo et d'une salle polyvalente, l'aménagement de nouveaux locaux associatifs, ainsi que la finalisation de l'espace sportif Antoine-Mortès. La modernisation de l'éclairage public, combinée à l'extinction nocturne, a permis de générer près de 270 000 € d'économies de mai 2022 à octobre 2025.

La municipalité a également poursuivi ses projets en matière d'aménagement et d'environnement, avec l'acquisition de la parcelle du calvaire de la Flèche, le lancement d'un projet hôtelier et de logement inclusif sur le site Bajon, et la plantation d'une centaine d'arbres fruitiers dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre ». Sur le plan de la santé, l'installation récente d'un cabinet de radiologie à la Maison de Santé constitue un renfort notable de l'offre de soins.

L'année a été plus délicate pour le CIAS, confronté à une situation financière tendue ayant conduit à un budget voté en déficit entraînant l'intervention de la Chambre régionale des comptes. Malgré ce contexte, les services essentiels, aide à domicile, portage de repas et établissement résidence Lagrange ont été maintenus.

Enfin, au niveau intercommunal, 2025 a été marquée par une forte dynamique économique : commercialisation quasi complète des zones d'activités, livraison du deuxième centre d'entreprises à Mirande, installation de nouvelles activités via le dispositif « Ça se tente », modernisation d'équipements sportifs et avancées significatives du PLUi et du Contrat Local de Santé. Le développement touristique s'inscrit également dans une perspective encourageante avec l'avancement du projet de Parc naturel régional.

En conclusion, Patrick Fanton a tenu à remercier l'ensemble des agents et partenaires pour leur engagement. Une cérémonie très suivie cette année, et empreinte d'émotion, puisqu'il s'agissait de sa dernière en tant que Maire de Mirande et Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne.

À l'issue de cette intervention, Jean-René Cazeneuve a pris la parole pour saluer l'engagement de Patrick Fanton au service du territoire et lui remettre la médaille de l'Assemblée nationale, un moment particulièrement applaudi par l'assemblée.



3b061245-177c-47ab-95fe-765c2fad2676.jpg



1fa6229e-4643-4164-9d36-50ecfbb6873bb.jpg